



Recherche appartement

Par Xavi

Bonjour

Je suis à la recherche d'une location dans l'Ain car j'ai été recruté par une société Suisse. J'ai visité un appartement avec un agent immobilier et à la fin de la visite celui-ci m'a demandé les coordonnées de mon employeur pour vérifier mon statut. En a-t-il le droit puisque j'ai fourni tous les documents demandés le concernant.

Merci

Par Karpov

Bonjour,

Réponse sur le site de la CNIL:
[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/je-cherche-une-location-quels-documents-ne-peuvent-pas-me-demander-les-agences]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/je-cherche-une-location-quels-documents-ne-peuvent-pas-me-demander-les-agences[/url]

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un lien pour connaître les documents à présenter au bailleur:

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1169]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1169[/url]

Devant la montée des faux documents, les bailleurs prennent aussi des précautions.